



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Édito

4 ans seulement après sa création, Énerg'IV est devenu l'outil public de référence en Ille-et-Vilaine pour aider les communes et les EPCI à relever les défis de la transition énergétique et de l'urgence climatique. Sa recette ? Associer le meilleur du public et du privé pour faire plus et mieux, en fédérant les forces des professionnels, des territoires et des citoyens.

Daniel Guillotin,
Président Directeur Général d'Énerg'IV



Énerg'IV est un accélérateur de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine. La crise énergétique mondiale réaffirme notre raison d'être : massifier les énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine en y associant les citoyens.

David Clausse
Auditeur Général d'Énerg'IV

 **24**
prises de participation dans des sociétés de projets

 **10**
centrales photovoltaïques en exploitation

 Un portefeuille de **100** projets photovoltaïques en développement

 **30** projets d'ombrières photovoltaïques en cours d'instruction

 **6** collectifs citoyens accompagnés

 **2** campagnes de financement participatif réalisées

 **2** boucles d'autoconsommation collective

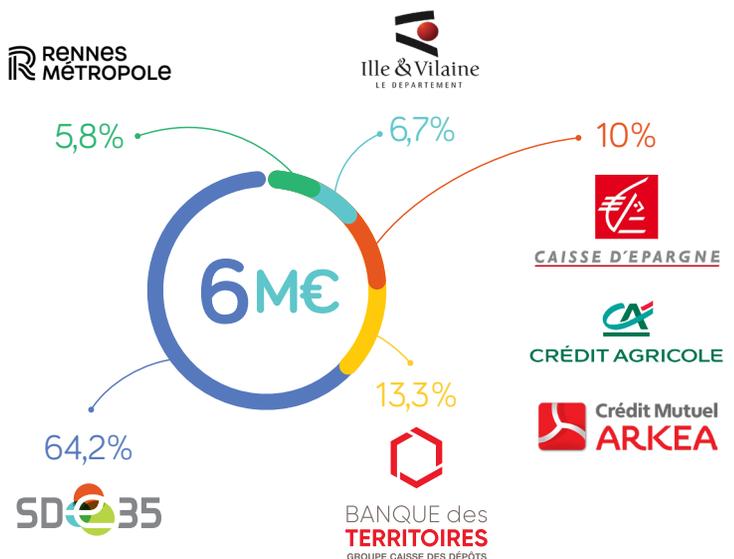
 **2** stations d'avitaillement au GNV/BioGNV mises en service

Les actionnaires d'Énerg'iv

Énerg'iv a été fondée par trois grands acteurs publics de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine que sont le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35), le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole.

Ils ont souhaité ensemble :

- ✓ disposer d'un outil commun dédié à la production d'énergie renouvelable ;
- ✓ s'associer avec la Banque des Territoires et des partenaires bancaires que sont la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel Arkea.



Objectif de productible d'ici 2025 :

120 GWh/an



Février

Inauguration de la 1^{re} ombrière photovoltaïque Breti Sun Park à Saint-Aubin-du-Cormier

Faits marquants en 2021

Mai

Lancement de la campagne de financement participatif pour la ferme solaire de Bruz/Pont-Péan



Juin

Visite de chantier avec Madame Nathalie Appéré, Présidente de Rennes Métropole



Inauguration de la toiture solaire de Bréal-sous-Montfort



Inauguration de la centrale solaire de Guignen



Juillet

Pose de la 1^{re} pierre des stations BioGNV de Bédée et de Tinténiac



Octobre

Inauguration de la centrale solaire de Bruz/Pont-Péan



Novembre

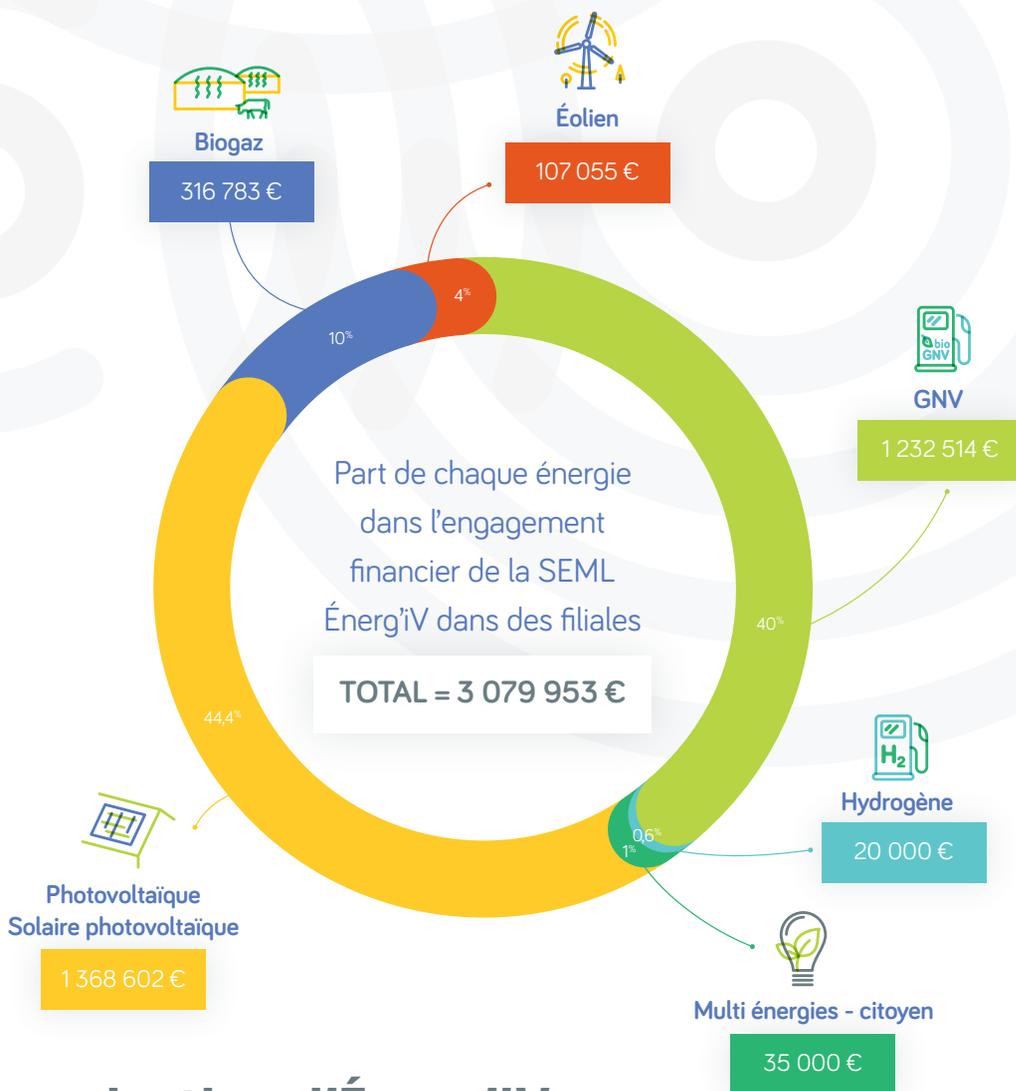
Inauguration station GNV/BioGNV et toiture solaire/centrale photovoltaïque de la plateforme Biocoop à Tinténiac



Septembre

Portes ouvertes citoyennes du solaire sur la centrale solaire de Bruz/Pont-Péan. Au programme : des visites techniques en petits groupes et un village du solaire avec des animations pour les enfants et les adultes

Où investit Énerg'iV ?

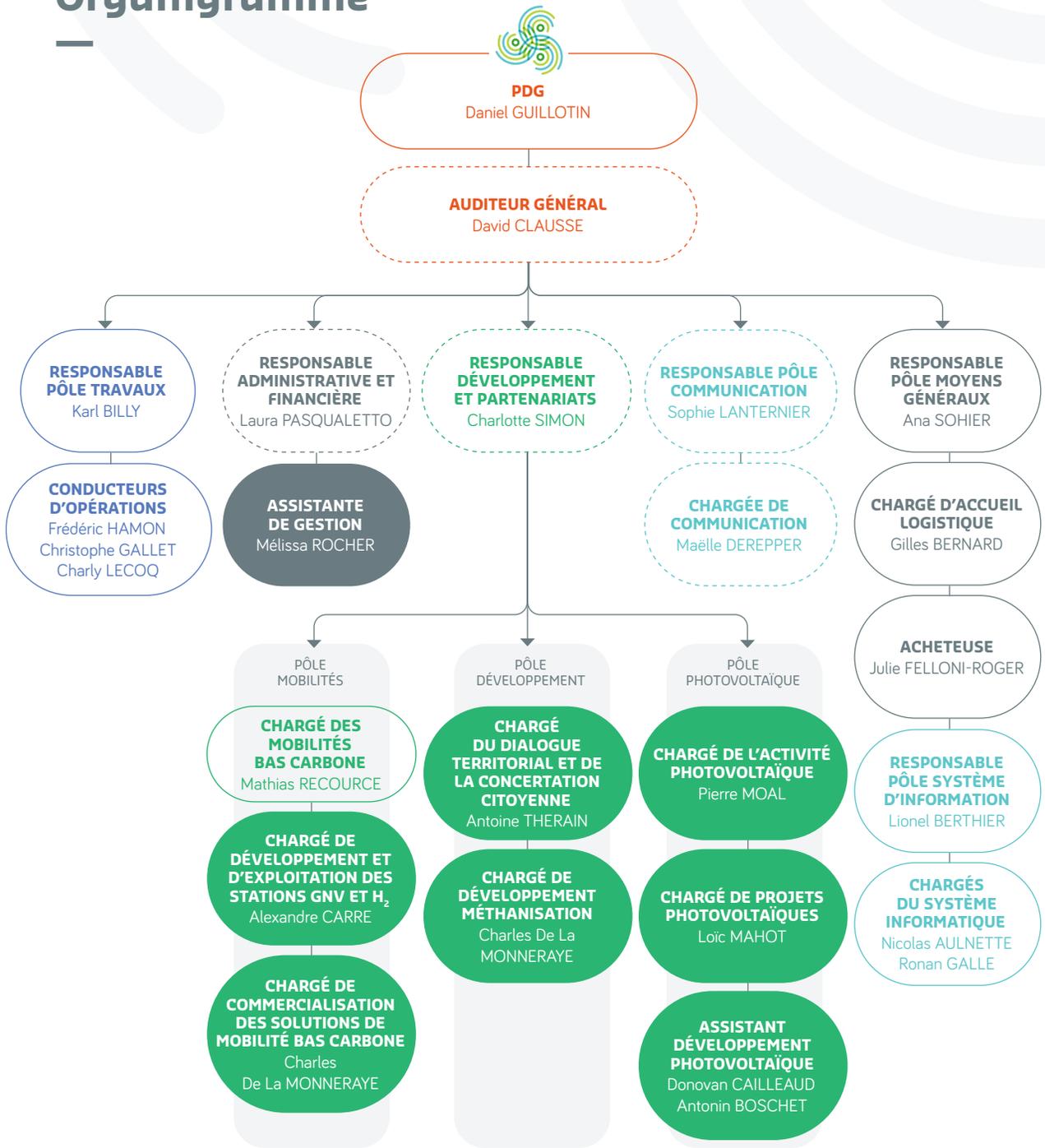


L'organisation d'Énerg'iV

Pour soutenir et développer des projets, Énerg'iV utilise plusieurs leviers d'actions :

- 1** L'investissement en direct ou via la création de société de production 100 % Énerg'iV. C'est le cas pour la filiale solaire photovoltaïque.
- 2** La création de filiales qu'Énerg'iV gère en propre et en y associant des actionnaires.
- 3** La prise de participations dans des projets déjà initiés par d'autres acteurs.

Organigramme



Légende

- Employés de la SEM Énerg'iV
- Agents mis à disposition d'Énerg'iV par le SDE35 à mi-temps
- Services supports mis à disposition d'Énerg'iV par le SDE35

Bilan de production 2021

Langouët



PV Tracker ACC

PUISSANCE
13,56 kWc

MISE EN SERVICE
Août 2020

20,25 MWh

Gévezé

Salle de sports



PV Toitures

PUISSANCE
100 kWc

MISE EN SERVICE
Septembre 2021

22,51 MWh

St-Aubin-du-Cormier

ACI



PV Ombrières

PUISSANCE
100 kWc

MISE EN SERVICE
Septembre 2021

9,81 MWh

Bréal-sous-Montfort

Salle de sports



PV Toitures

PUISSANCE
100 kWc

MISE EN SERVICE
Avril 2021

80,18 MWh

Noyal-sur-Vilaine

Salle de sports



PV Toitures

PUISSANCE
100 kWc

MISE EN SERVICE
Septembre 2021

17,56 MWh

Guignen

ISDND



PV Sol

PUISSANCE
4800 kWc

MISE EN SERVICE
Avril 2021

4021 MWh

Fougères

Pôle social



PV Toitures

PUISSANCE
100 kWc

MISE EN SERVICE
Septembre 2021

23,48 MWh

St-Aubin-du-Cormier

Atelier relais



PV Toitures

PUISSANCE
80 kWc

MISE EN SERVICE
Septembre 2021

13,47 MWh

Pont-Péan

Marc SA



PV Sol

PUISSANCE
15 000 kWc

MISE EN SERVICE
Septembre 2021

4313 MWh

**Total
production
2021**

8 GWh

Une production globale
d'environ **1800**
équivalent-foyer*

Perspectives 2022 :

- Pour les 20 MW de photovoltaïques installés, production « année pleine » estimée à 22 GWh (4700 équivalent-foyer)
- 10 nouvelles centrales photovoltaïques en toiture et 20 ombrières pour une puissance supplémentaire de 6 MWc

La participation citoyenne et la concertation

Bilan des 2 campagnes de financement participatif lancées en 2021

Les campagnes de financement participatif sont accompagnées d'animations locales (réunions publiques, stands au marché, permanences en Mairie) afin de promouvoir le projet de production locale d'énergie verte et de sensibiliser à la transition énergétique.

Campagne participative de Guignen

Ce sont 100 000 euros qui ont été collectés via des obligations sur une période de 48 mois à un taux d'intérêt brut annuel de 4,8% afin de financer l'installation d'une centrale solaire de Guignen.

Campagne participative de Bruz/Pont-Péan

Ce sont 1 000 000 euros qui ont été collectés dans le cadre de la centrale solaire de Bruz/Pont-Péan. 800 000 euros ont notamment été collectés en 15 jours sur les seules communes de Bruz et Pont-Péan.

* Ratio ENEDIS 2021: 4,674 MWh/an/Eq-foyer



Sébastien DELABROISE

Maire de Lanrigan

Projet éolien de Lanrigan

Quelles sont les motivations de votre contribution à ce projet ?

La commune de Lanrigan, dotée de 154 habitants, souhaitait prendre sa part à la transition énergétique avec un projet de territoire respectueux de ses intérêts. Plusieurs promoteurs privés avaient contacté la commune afin de proposer l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

Pourquoi avoir constitué un collectif citoyen ?

La volonté de la commune était d'impliquer les habitants dans ce projet. La création d'un collectif citoyen propose ainsi à chacun d'être partie prenante. Dès lors, le collectif intègre la SAS « Lanrigan dans l'vent » constituée d'acteurs publics et de coopératives spécialistes de la participation locale et citoyenne. Des réunions publiques et des ateliers citoyens ont ainsi été organisés pour les habitants afin d'expliquer concrètement le projet proposé et d'apaiser les tensions potentielles.

Qu'attendez-vous d'Énerg'iV pour ce projet ?

Énerg'iV a permis de porter, d'assurer le suivi et la coordination globale du projet à la fois avec les institutions et les citoyens. Des temps d'échanges sont notamment organisés avec les communes limitrophes et Bretagne Romantique à ce sujet.

Énerg'iV a également aidé à l'élaboration de la charte de l'éolien mettant en avant l'ADN du projet éolien citoyen de Lanrigan.



Dominique DENIEUL

Président du Pays de Châteaugiron Communauté

Toiture solaire du complexe sportif intercommunal de Noyal-sur-Vilaine

Quelles sont vos motivations pour ce projet ?

Les panneaux photovoltaïques permettent une consommation d'électricité écoresponsable qui provient d'énergies 100 % renouvelables. Dans le cadre de ses politiques environnementales et de son PCAET, le Pays de Châteaugiron Communauté a souhaité faire poser des panneaux sur plusieurs de ses équipements (en toiture ou sur ombrières).

Pourquoi souhaitez-vous une collaboration avec Énerg'iV ?

600 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit de la salle de sport intercommunale Vitalia à Noyal-sur-Vilaine. En tant que maître d'ouvrage de la centrale photovoltaïque, la SEM Énerg'iV a été un partenaire spécialisé à nos côtés pour mener à bien ce projet. L'expertise d'Énerg'iV permettra d'accompagner d'autres projets : plusieurs sites sont à l'étude pour faire du Pays de Châteaugiron Communauté un territoire exemplaire en matière d'énergie renouvelable.



Gérald LEMOELLE

Président de la SAS Agri-Bioénergies

Projet de méthanisation de Bourg-des-Comptes

Quelles sont vos motivations pour ce projet ?

Après plusieurs années de réflexion, ce sont 10 agriculteurs qui ont finalement souhaité lancer ce projet de méthanisation afin de prendre part dans un projet d'énergie locale et durable. L'organisation en collectif permet quant à elle de mutualiser les coûts et de porter le projet plus largement.

Dans un second temps, le collectif s'est vu proposer un partenariat public/privé ainsi que l'intégration d'une association environnementale dans le projet. Cette démarche permet aujourd'hui de proposer un financement participatif à tous ceux qui souhaitent s'impliquer et de garantir une vision durable du projet.

Pourquoi souhaitez-vous une collaboration avec Énerg'iV ?

Le partenariat avec Énerg'iV permet à la fois de gagner en visibilité et en crédibilité extérieure mais aussi de sécuriser le collectif dans ses pratiques.

En effet, l'intervention d'Énerg'iV auprès de la commune de Bourg-des-Comptes et du Pays des Vallons de Vilaine fait office de garde-fou et de crédibilité du projet. L'intégration d'Énerg'iV et de l'association Énergie Partagée passe notamment par la signature d'une charte faisant gage de transparence.

Du point de vue du collectif d'agriculteurs, Énerg'iV sécurise la bonne organisation du projet assurant le lien avec le groupe d'agriculteurs.





Nos filiales



ÉOLIEN

SAS IEL exploitation

Part du capital détenu : 30%

Le projet éolien de la Lande de Haut Bout sur la commune de Grand-Fougeray est porté à la fois par la société indépendante bretonne Initiatives & Energies Locales et par Énerg'iV.

SAS Landiset

Part du capital détenu : 20%

Énerg'iV accompagne la démarche du projet éolien citoyen de Saint-Ganton initié par la commune, un collectif de citoyens regroupés au sein de l'association Saint Gant'Éole Citoyen et Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV).

La SAS Lanrigan dans l'vent

Prise de participation : 49,7%
(capital variable)

La commune de Lanrigan, membre de la Communauté de Communes de Bretagne Romantique, dispose sur son territoire d'un potentiel éolien de production locale d'énergie renouvelable. De nombreux développeurs éoliens l'ont sollicitée afin de lancer le développement d'un projet.

En cohérence avec les engagements du PCAET de la Communauté de Communes Bretagne Romantique qui prévoit a minima l'installation de 6 éoliennes d'ici à 2030 à l'échelle du territoire, la commune de Lanrigan est favorable au développement d'un projet éolien à condition que celui-ci soit, et demeure, un projet de territoire respectueux de ses intérêts. Si la dimension précise du projet n'est pas définie à ce stade, il est ainsi envisagé d'installer de 2 à 5 éoliennes de 2 à 4,5 MW de puissance unitaire.

Depuis le milieu de l'année 2019, Énerg'iV a :

- ✓ accompagné la commune dans la formation de ses élus sur les enjeux d'un projet éolien ;
- ✓ contribué à la rédaction d'une charte locale de l'éolien qui définit les conditions de développement souhaitées par la commune ;
- ✓ instauré les conditions favorables au dialogue avec les propriétaires fonciers et exploitants agricoles ainsi qu'avec l'ensemble des habitants de Lanrigan.

Ce travail a abouti à un projet de parc éolien sur le territoire de la commune, porté et encouragé par la mairie, la SEML Énerg'iV et deux acteurs locaux collectifs et citoyens : Enercoop Bretagne et Énergie Partagée. C'est ainsi qu'est créée en septembre 2021 la SAS Lanrigan dans l'vent.

Enfin, suite à la tenue d'un AMI, une entreprise a été retenue afin de développer le projet. Ainsi, Vensolair détient un contrat de développement du projet, tandis que CNR, société mère de Vensolair, entrera au capital en 2022. Depuis 2021, Vensolair mène les études naturalistes tandis qu'Énerg'iV anime la concertation locale par le biais d'un contrat de prestation de service dédié.



PV OMBRIÈRES

SAS Bretil Sun Park

Part du capital détenu : 49%

Énerg'iV a constitué avec See You Sun la société Bretil Sun Park, dédiée à l'investissement de centrales photovoltaïques sur ombrière de parking et permettant l'installation de points de charge pour véhicules électriques.



PV SOL

SAS Marc Énergies

Part du capital détenu : 19%

Localisé sur les communes de Bruz et Pont-Péan, le projet porte sur l'installation d'un parc photovoltaïque de 20 hectares. En tant qu'actionnaire de la société Marc Énergies, Énerg'iV met en place un financement participatif pour permettre aux citoyens du département de financer une partie du projet.

SAS Bretil Sun ISDND

Part du capital détenu : 14%

Ce projet est né de l'association entre des propriétaires publics de sites d'enfouissement de déchets, les exploitants de ces sites et des coopératives citoyennes fédérées par Énerg'iV. Il a pour objet le développement de centrales photovoltaïques sur 6 anciens ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du département.

SAS Énerg'iV PV-2

Part du capital détenu : 100%

Un projet de centrale au sol de 4,82 MWC sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en post-exploitation de Guignen, dont le foncier appartient au SMICTOM du Pays de Vilaine (syndicat intercommunal de collecte et de traitement de déchets).



PV TOITURE

SAS Énerg'iV PV-1

Part du capital détenu : 100%

Centrale photovoltaïque de 20000 m² sur la toiture de la plateforme logistique de Biocoop sur la Zone Artisanale de la Morandais à Tinténac.



MÉTHANISATION

SAS Enerfées

Part du capital détenu : 5%

La SAS Enerfées regroupe un collectif de 55 agriculteurs, la coopérative des fermiers de Janzé, Roche aux Fées Communauté, Engie Biogaz, la société Triballat-Noyal, Eilañ et Énergiv. Un groupement de 6 acteurs ayant pour projet le lancement d'une unité de méthanisation dans la zone du bois de Teillay, à Janzé.

SAS Biogaz des Marches de Bretagne

Part du capital détenu : 8%

Unité de méthanisation installée à Maen-Roch : autour de cette idée se sont réunis le SMICTOM local, le fonds régional pour les énergies renouvelables BreizhEnergie, le fonds d'investissement citoyen Énergie Partagée Investissement, le co-développeur Ter'Green et Énergiv.

La SAS Agri-BioEnergies

Prise de participation : 10%

Le projet de méthanisation Agri-BioEnergies a été initié en 2018 par la Chambre d'Agriculture et le Pays des Vallons de Vilaine via l'animation d'ateliers auprès des agriculteurs du territoire. Le collectif alors créé se forme et dépose le permis de construire et le dossier ICPE ainsi que la demande de subvention à l'ADEME courant 2018-2019. En 2020, le groupe 100% agricole s'ouvre à deux partenaires territoriaux dans le but de faciliter l'acceptabilité locale du projet : Énergie Partagée et la SEML Énergiv. Depuis sa sollicitation, la SEML Énergiv a participé activement au maintien du dialogue territorial en rencontrant le Maire à plusieurs reprises, ainsi que les représentants de l'EPCI et du Pays, et en participant activement à l'organisation de temps d'information grand public. La SEM est dorénavant impliquée dans les prises de décisions stratégiques de la SAS, dans le dialogue avec les services de l'État et participe activement à la gouvernance du groupe porteur.

Le projet dispose aujourd'hui de toutes les autorisations administratives mais il est sous le coup d'un recours.



COOPÉRATIVE CITOYENNE ENR

SAS CIREN

Cette entité, née sous forme d'une coopérative, est construite par les citoyens, apporteurs de capitaux et des partenaires privilégiés. Elle a en charge d'acheter et faire installer des centrales de production d'électricité de source renouvelable et locale.

SCIC Coopérative des Survoltés

La coopérative des Survoltés réunie autour de citoyens du nord de l'Ille-et-Vilaine, des collectivités et des acteurs privés a pris 10 actions de 100 euros, soit une prise de part à hauteur de 0,35% du capital social de la SAS Breti Sun ISDND.



MOBILITÉ

SAS BMGNV

Part du capital détenu : 25%

Bénéficiant du soutien de l'ADEME, les syndicats d'énergie bretons se sont regroupés dans une société commune, la SAS Bretagne Mobilité qui porte des projets de stations d'avitaillement publiques en GNV.

SAS BMGNV 35

La SAS BMGNV 35 gère les projets de stations GNV dans le 35. Les sites de Bédée et Tinténiac ont été mis en exploitation en 2021. Ceux de Miniac-Morvan et Montgermont seront mis en service en 2022, et ceux de Saint-Malo et Chartres-de-Bretagne en 2023. D'autres sites restent à l'étude (Liffré, Fougères, Janzé...).

La SAS Mhoove - hydrogène

Prise de participation : 25%

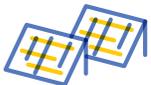
Ce projet est issu d'un travail autour de l'hydrogène vert et de la mobilité engagé depuis 2018 par Redon Agglomération, un collectif industriel local regroupé au sein de l'entreprise H2X, l'association Ecosolar Breizh créée en 2010 pour concevoir des véhicules électriques solaires légers, et des organismes de formation dont le GIP Campus ESPRIT Industries de Redon.

En 2019, une étude de préfiguration, technique et économique, a été confiée à H2X par Redon Agglomération, le SDE35 et le SDEM (Morbihan). Cette étude a permis de trouver le lieu d'implantation du projet, de fixer les rôles de chacun dans la création d'un « écosystème hydrogène » sur le Pays de Redon, et de mieux préciser les équilibres financiers attendus. Cette étude a bénéficié d'un important soutien financier du FEDER et s'inscrit dans les objectifs du PCAET de Redon Agglomération.

En mars 2021, Redon Agglomération, Énergiv et Morbihan énergies se sont associés au sein de la SAS Mhoove afin de développer le projet dont les objectifs sont les suivants :

- ✓ favoriser le déploiement des vecteurs énergétiques non ou peu-émetteurs de gaz à effet de serre (électricité, Bio-GNV, H2 vert) ;
- ✓ favoriser la production locale d'énergies renouvelables avec un usage associé pour la mobilité ;
- ✓ déployer une unité de production/ distribution de l'hydrogène vert à l'échelle du territoire de Redon Agglomération au sein d'une station multi-énergies ;
- ✓ déployer des services de mobilité en autopartage (avec ou sans chauffeur) couplant l'usage de l'hydrogène et des choix de production des véhicules permettant des gains de poids très importants.

L'entrée au capital de la SEM44, également partenaire du projet en raison de la proximité des territoires concernés, est prévue pour 2022. Le coût global du projet est estimé à 5 millions d'euros d'investissement, soit 3,7 millions à la charge des porteurs de projet une fois les subventions déduites. Le travail de faisabilité technique (création de la station multi-énergie H₂ et GNV) et de la faisabilité commerciale (engagement à la conversion d'un nombre suffisant de véhicules privés et publics) se poursuit en 2022.



Photovoltaïque au sol



Javené solaire



Énerg'iV
NOS SERVICES DE RENOUVELLE
NOTRE ÉNERGIE AUCUN

Projet porté par :

Énerg'iV

pour la commune de Javené,
avec la société coopérative ÉO
(Énergies Ouvertes)
et l'entreprise Entech



Lieu :
Javené

Caractéristiques du projet :

Puissance : 3,8 MWc installé
Énergie produite/an : 4,03 GWh
soit l'équivalent de la consommation
domestique d'environ
860 équivalent-foyer correspond
à la population de Javené.

Date de mise en service prévisionnelle :
fin 2025

En bref...

La commune de Javené est propriétaire d'un site d'environ 5Ha, terrain délaissé de la voie rapide N12, friche non agricole ayant servi de site d'entreposage de remblai. Elle s'est faite accompagner par Énerg'iV pour étudier la faisabilité du projet, recruter un co-développeur privé (le groupement EO/ ENTECH) et monter la société de projet pour le développement, la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque.

Mais aussi...

Le montage de la société privée-publique permet aux collectivités d'être partie prenante dans le projet. L'accord de partenariat a été signé entre les acteurs du projet permettant de lancer la phase de développement, qui consiste à obtenir toutes les autorisations et le financement pour construire et exploiter la centrale solaire. Les premières études sur site ont commencé en parallèle. Le permis de construire devrait être déposé fin 2022. L'ensemble de cette phase durera moins de 3 ans. La phase de financement, qui devrait commencer en 2023, sera l'occasion d'ouvrir le projet à la participation des habitants.



Photovoltaïque en toiture

Plateforme logistique de Biocoop

Projet porté par :

Énerg'iV

en partenariat avec Biocoop



Lieu :

ZA de la Morandais à Tinténiac

Caractéristiques du projet :

Puissance : 2,1 MWc

Énergie prévisionnelle produite/an :

2,025 GWh

Surface de panneaux solaires :

10 500 m²

Soit 433 équivalent-foyer

Date de mise en service :

février 2022



En bref...

La société propriétaire du bâtiment met à disposition la toiture de la plateforme logistique. En contrepartie, Énerg'iV a réalisé les études, le financement et les travaux de la centrale photovoltaïque et en assurera l'exploitation. La centrale photovoltaïque est raccordée sur le réseau public de distribution moyenne tension. L'électricité emprunte le chemin le plus court, les électrons verts produits seront donc en grande partie consommés localement par la plateforme de BIOCOOP. Cette plateforme logistique est un consommateur important, elle dispose de chambres froides permettant de fournir les produits frais à tous les magasins BIOCOOP du Grand Ouest, allant du Havre à la Rochelle.

Mais aussi...

Énerg'iV s'est appuyée sur l'expertise d'entreprises sélectionnées après mise en concurrence et situées dans le grand Ouest : SOG Solar, FACE Atlantique, Vendée Fluides Énergies et SPIE, ainsi qu'ENEDIS pour le raccordement au réseau public.



En bref...

Le projet ombrières a été mené de front avec l'aménagement du Pôle d'Échange Multimodal par les services de la Communauté de commune Val d'Ille Aubigné.

Les ombrières photovoltaïques sont organisées en 2 îlots, couvrant les places de parking de la gare de Montreuil-sur-Ille.

Mais aussi...

Issu d'un partenariat avec See You Sun, entreprise breillienne, ce projet permet d'apporter abri et ombrage aux usagers du train tout en produisant de l'énergie.

Pôle d'échanges multimodal de Montreuil-sur-Ille



Projet porté par :
Bretil Sun Park

Lieu :
Pôle d'échanges multimodal (PEM)
de Montreuil-sur-Ille

Caractéristiques du projet :
Puissance : 100 kWc
Énergie produite/an: 110 MWh

Date de mise en service :
avril 2022





Éolien

Concertation citoyenne à Lanrigan

Projet porté par : Lanrigan dans l'vent
(commune de Lanrigan, Énerg'iv,
Enercoop, Énergie Partagée
Investissement, Vensolair)



Lieu :
Lanrigan

Caractéristiques du projet :
Puissance : 3 éoliennes de 4 MW
(12 MW au total)
Énergie produite/an : 30 GWh
annuel soit l'équivalent de la
consommation de 6 500 équivalent-
foyer (chauffage inclus)

Date de mise en service prévisionnelle :
2026



En bref...

La commune de Lanrigan dispose d'un potentiel éolien pour la production d'énergie renouvelable. Le Conseil municipal a exprimé un avis « favorable au développement d'un projet éolien à condition qu'il soit et demeure un projet de territoire respectueux de ses intérêts ». Une charte a été rédigée pour fixer les principes du projet éolien citoyen de Lanrigan.

Le projet s'est entouré de deux acteurs spécialistes de la participation locale et citoyenne aux projets d'énergie renouvelable : Enercoop Bretagne et Énergie Partagée. La SAS Lanrigan dans l'vent est née en septembre 2021 de l'association de ces quatre membres fondateurs.

En novembre 2021, à l'issue d'une consultation, la société Vensolair (filiale de la Compagnie Nationale du Rhône) a été retenue pour intégrer la société Lanrigan dans l'vent et assurer le développement technique du projet.

Mais aussi...

En plus de ces désormais cinq partenaires, l'objectif est d'intégrer des citoyen-nes qui souhaitent contribuer à la conception, la gouvernance et le financement du projet.

Le jury citoyen se réunit régulièrement. Il est composé d'habitants de la commune de Lanrigan ou en proximité du projet. Les participants vont profiter de formation afin de monter en compétence sur le développement d'un projet éolien afin de donner un avis éclairé et participer aux décisions. Ils pourront, si c'est leur souhait, intégrer la société de projet et devenir des partenaires à part entière du projet.



En bref...

Sur la commune de Bourg-des-Comptes, à proximité de la N137 reliant Rennes à Nantes, le projet Agri-Bioénergies est une unité de méthanisation portée par une dizaine d'agriculteurs exploitants dans un rayon de 10 km. Utilisant majoritairement leurs effluents d'élevage, cette unité produira un gaz identique au gaz de ville. Celui-ci sera directement injecté dans le réseau et alimentera l'équivalent de 1 000 foyers pendant une quinzaine d'années.

Ce projet de méthanisation porte en lui les valeurs de l'économie circulaire : les effluents d'élevage sont valorisés pour produire du biogaz et du digestat qui fertilisera les parcelles des agriculteurs à l'initiative du projet.

Le partenariat historique avec Énerg'iV et Énergie Partagée confirme le projet dans sa dimension territoriale en impliquant dans le long terme deux structures spécialisées émanant des collectivités et des citoyens. C'est aussi la garantie d'une exigence environnementale poussée, au travers du respect des chartes de durabilité des partenaires durant toute la durée du projet.

Méthanisation agricole collective de Bourg-des-Comptes

Agri-Bioénergies — **Projet porté par :**
Collectif agricole adossé à une CUMA (85%),
Énerg'iV (10%), Énergie Partagée
Investissement (5%)

Lieu :
Le Vaugouët, Bourg-des-Comptes

Caractéristiques du projet :
Puissance : 180 m³/h
Énergie produite/an : 16 400 MWh

Date de mise en service prévisionnelle :
2023

Mais aussi...

Malgré les efforts réalisés pour présenter le projet aux riverains et nouer un dialogue, quelques-uns ont déposé un recours contre le projet mettant en difficulté sa réalisation.

Au vu du contexte international, la décarbonation du gaz et sa production locale sont un enjeu majeur et Énerg'iV soutient les projets vertueux qui allient souveraineté énergétique et alimentaire.



Station GNV

Station GNV mutualisée avec les services de transport

Projet porté par : ————  Énerg'iV 
via Bretagne Mobilité GNV,
Rennes Métropole et l'entreprise Keolis



Lieu :
La Talmouillère (dépôt de Keolis)
Montgermont

Caractéristiques du projet :
4 pistes avec possibilité de pleins en simultané
Type de charge rapide (10 min pour un plein de 110kg) mais il est prévu également une charge lente la nuit pour le service de transport situé à proximité

Date de mise en service prévisionnelle :
septembre 2022

En bref...

Cette station est située près du dépôt de bus de l'entreprise Keolis et à 5 minutes du périphérique rennais. Cet emplacement stratégique à proximité immédiate des grands axes routiers vise à faciliter l'avitaillement des véhicules.

L'intérêt de cette station est double : proposer une charge rapide en journée qui soit ouverte aux poids lourds et véhicules particuliers et proposer une charge lente de nuit pour les bus métropolitains du réseau Keolis. Cela permet de mutualiser les équipements de séchage / compression / stockage et les coûts de raccordements sur deux besoins complémentaires.

Mais aussi...

La station de Montgermont sera la 4^e station déployée sur le département.

Auvent solaire
Charpente et couverture métallique
Poteaux acier galvanisé
H: 5.90m

Cloture en grillage rigide
Ajouré métallique
H: 2m

Local compresseur GNC
Enveloppe et portes métalliques
H: 2.90m

Local technique
Panneaux sandwich et
portes aluminium
H: 2.47m





Hydrogène et innovation : projet MHOOVE

mhoove
Gas et mobilité durables

Projet porté par :
MHOOVE

(Redon Agglomération,
SEM 56 Énergies,
SYDELA Énergie 44,
Énerg'iV)

Lieu :

ZA Tournebride,
Sainte-Marie de Redon

Caractéristiques du projet :

Station multi-énergies (Électrique,
GNV/Bio GNV, Hydrogène)
Énergie produite/an : 200 kg/j

Date de mise en service prévisionnelle :
2024

En bref...

L'année 2021 a permis de créer la société de projet MHOOVE détenue à 40% par Redon Agglomération et à hauteur de 20% par chacune des SEM des départements limitrophes (SEM56 Énergies, Énerg'iV, SYDELA Énergie 44).

Elle a pour objet :

- ✓ la production d'énergies renouvelables par des installations situées sur le territoire du département d'Ille-et-Vilaine, et participant à l'approvisionnement énergétique du dit territoire, en particulier, des projets de production de GNV et H₂ permettant d'approvisionner la station GNV / Bio GNV / H₂ ;
- ✓ de concevoir et de développer des infrastructures de distribution de gaz naturel et Hydrogène pour véhicules (GNV / Bio GNV / H₂) ;
- ✓ de gérer toutes aides allouées pour la mise en œuvre des projets susvisés, en particulier, celles mises en place dans le cadre du programme d'investissement d'avenir sur la mobilité intégrée du GNV et H₂ ;
- ✓ et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Mais aussi...

Fin d'année 2021, les études de faisabilité du projet ont ainsi pu être commandées par MHOOVE auprès du bureau d'études EPI. Les résultats de cette étude permettront d'orienter et de planifier les prochaines étapes du projet (avant-projet, consultation des entreprises, réalisation).



Photovoltaïques toiture

Autoconsommation Melesse

Projet porté par : ———  Énerg'iV
en partenariat avec Cap Accession



Lieu :
Résidence Phébus, Melesse

Caractéristiques du projet :
235 panneaux PV installés sur la toiture
d'une résidence de 51 logements
Consommation directe par les
résidents, habitants et commerçants
dans un rayon d'1 km
Puissance : 87 KWc
Énergie produite/an : 90 MWh

Date de mise en service prévisionnelle :
septembre 2022



En bref...

Objectif du projet : mettre en place une opération d'autoconsommation collective à l'échelle de la commune de Melesse.

Ce projet est issu d'une attente forte et ancienne de la Mairie de Melesse à ce que le projet d'habitat collectif Phoebus, confié à Cap Accession, soit un modèle de transition énergétique. Au-delà du mode de construction, un partenariat a été noué entre Énerg'iV et Cap Accession afin de doter les trois bâtiments de centrales solaires en toiture. Comme tous les projets menés en tiers investissement, Énerg'iV a accompagné la maîtrise d'œuvre dès le démarrage de l'opération afin de faciliter l'intégration du photovoltaïque dans le bâtiment. Énerg'iV assure ensuite la construction et l'exploitation de la centrale durant 20 à 30 ans. Ce sont ainsi 235 panneaux qui ont été installés sur la résidence.

La particularité de ce projet, labellisé SMILE Smart-Grids, réside dans la valorisation de l'énergie produite. Celle-ci sera en effet directement vendue et consommée par les résidents et par des habitants et commerçants situés dans un rayon de 2 km. C'est ce que l'on dénomme une « boucle d'autoconsommation collective ». L'éventuelle énergie non consommée sera revendue à Enercoop, fournisseur d'énergie garantie 100% renouvelable.

L'année 2022 doit permettre de « recruter » les futurs consommateurs, qui peuvent trouver là un moyen de consommer une énergie verte, locale et sécurisée.

Ce projet bénéficie de fonds européens FEDER attribués par la Région Bretagne.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européens
de développement régional

Mais aussi...

Ce projet collectif permet d'avoir un coût compétitif et une stabilité du prix dans le temps.



Photovoltaïque en toiture

- **Noyal-sur-Vilaine** – Salle des sports - septembre 2021 - 17,56 MWh
- **Bréal-sous-Monfort** – Salle des sports - avril 2021 - 80,18 MWh
- **Paimpont** – Centre Technique - novembre 2021 - 100 kWc
- **Pléchâtel** – Bâtiment logistique mise en service en 2022 - 170 kWc
- **St-Aubin-du-Cormier** – Atelier relais - septembre 2021 - 80 kWc
- **Gévezé** – Salle des sports - septembre 2021 - 22,51 MWh
- **Fougères** – Pôle Social - septembre 2021 - 23,48 MWh
- **Baulon** – Salle polyvalente - janvier 2022 - 36 kWc
- **Le Rheu** – Collège Georges Brassens - mise en service en 2023 - 300 kWc
- **Amanlis** – Pôle Enfance - mise en service en 2022 - 36 kWc
- **Tinténiac** – Plateforme logistique Biocoop - février 2022 - 2 200 kWc



Ombrières photovoltaïques

- **St-Aubin-du-Cormier** – Parking multimodal - septembre 2021 - 13,47 MWh
- **Montreuil-sur-Ille** – Gare - 2022 - 100 kWc
- **Noyal-sur-Vilaine** – Tir à l'arc - mars 2022 - 100 kWc
- **Laillé** – Parking l'archipel - 290 kWc
- **Hédé Bazouge** – ACI - 100 kWc
- **Torcé** – Aire de covoiturage Montigné - 300 kWc
- **Maen-Roch** – Siège de la Chambre de Commerce - 136 kWc
- **Maen-Roch** – Parking ADAF 134 kWc
- **Étrelles** WEBHELP 500 kWc
- **Pipriac** – Salle des terres rouges - 265 kWc
- **St-Armel** – Salle Multiculturelle L'Arzhel et terrain de pétanque - 215 kWc
- **CG35 Agence Brocéliande** CG35 - 140 kWc
- **Chateau-Gaillard** – Groupe JEULIN - 100 kWc
- **Champ-Courtin** – Melesse - 300 kWc
- **Fougères Agglo** – Aire de covoiturage - 300 kWc



Légende :

- Projet mis en service en 2020 et 2021
- Projet en cours

Autoconsommation

- Boucle énergétique locale de **Langouët** - mise en service en août 2020
- Boucle d'autoconsommation solaire à **Melesse** - Résidence Phébus - septembre 2022



Coopératives citoyennes

- Survoltés
- CIREN
- Centrales Villageoises de Rance Émeraude
- Centrales Villageoises Soleil sur Vilaine



Méthanisation

- Méthanisation territoriale de **Janzé** - novembre 2022
- Méthanisation territoriale de **Maen-Roch** - mars 2023
- Méthanisation agricole collective de **Bourg-des-Comptes** - 2023



Mobilité bas carbone

- Station d'avitaillement de Gaz Naturel Véhicule - mise en service de 2 stations en 2021 (**Bédée et Tinténiac**)
- Station d'avitaillement de Gaz Naturel Véhicule - 4 stations en cours (**Miniac-Morvan, Montgermont, Liffré et Chartres-de-Bretagne**) - 2022/début 2023
- Hydrogène et innovation : projet MHOOVE à **Redon** - 2024
- Hydrogène et innovation : projet multi-énergie à **Saint-Malo** - 2024



Éolien

- Parc éolien « **LANDISET** » à **Saint-Ganton**
- Parc éolien IEL au **Grand-Fougeray**
- Parc éolien « Lanrigan dans l'vent » à **Lanrigan**
- Parc éolien d'**Acigné**
- Parc éolien à **Bazouges-la-Pérouse**
- Parc éolien à **Irodouer**
- Parc éolien à **Ercé-en-Lamée**

Photovoltaïque au sol

- **Langouët** - tracker solaire - août 2020 - 20,25 MWh
- **Guignen** - ISDND - avril 2021 - 4 021 MWh
- **Pont-Péan** - Marc SA - septembre 2021 - 4 313 MWh
- **Breti Sun ISDND** - mise en service en 2026
- **Javené solaire** - mise en service en 2026

Énerg'iV

Siège du SDE35

Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé - CS 43603

35236 THORIGNE-FOUILLARD

02 99 23 15 55

contact@energiv.fr

energiv.fr